

Déclaration du Président au Conseil d'Administration du 24 mars 2017

Je souhaite désormais m'adresser aux représentants du Comité d'Entreprise suite au mouvement de grève du 16 mars dernier et à ses conséquences.

Dans les négociations post-grève, vous avez refusé de prendre l'engagement de ne pas « viser l'Assemblée Générale de la Caisse régionale qui est en ligne de mire ».

J'ai pris la décision de reporter l'Assemblée Générale de la Caisse régionale.

La seule raison qui me conduit à prendre cette décision est celle de la sécurité des personnes et des biens.

Comment ne pas se souvenir de l'Assemblée générale de 2011 où la situation a dégénéré ?

Nous n'avons pas toujours les mêmes objectifs mais je pensais que nous avions une règle commune où tous les « coups » ne sont pas permis. Je constate que ce n'est à nouveau pas le cas.

Aucun Président, ni aucun Directeur Général, ne peut être empêché de s'adresser sereinement à l'Assemblée Générale comme ce fut le cas.

Aucun administrateur ou Président de Caisse Locale, représentants des sociétaires, ne peut être hué à l'entrée et à la sortie d'un moment annuel si important dans notre gouvernance coopérative.

Je n'en dis pas plus, je pensais que cela resterait un mauvais mais vieux souvenir.

J'assume totalement ma décision pour protéger nos sociétaires et nos invités.

C'est la Direction Générale qui a la responsabilité de la gestion sociale de l'entreprise et donc des négociations.

C'est le Conseil d'Administration qui convoque l'Assemblée Générale.

Etablir une liaison, voire un chantage, entre les deux est inqualifiable et inacceptable.

Dans une entreprise coopérative, si on attaque la forme on attaque le fond.

Je vous assure que les attaques de la BCE et de l'ACPR contre notre modèle singulier me suffisent.

A ce stade, je vais vous demander un effort d'imagination et considérer que ce n'est pas le Président de la Caisse Régionale qui parle, ni le Conseil d'Administration, ni les Présidents de Caisses Locales mais les 336 000 sociétaires que je représente et qui sont d'abord des clients, pas des usagers. Comme dans toute entreprise, c'est le client qui en permet le développement et en assure la pérennité

Nous parlons de l'organisation distributive de la banque multicanal de proximité.

La stratégie décidée par le Conseil d'Administration sur proposition de la Direction Générale est conforme à notre responsabilité d'anticipation et de transformation à moyen et long terme alors que le PNB est en baisse en 2016 et 2017. Quid de 2018 ?

Jamais la Caisse Régionale n'a autant investi en si peu de temps, à commencer par les ressources humaines et le développement des compétences.

L'évolution à grande vitesse de notre environnement, de la technologie, des comportements de nos clients n'est plus une menace mais une réalité.

La réforme de l'assurance emprunteur, le volume des renégociations, la baisse de fréquentation de nos agences, le développement du compte « nickel », l'arrivée de la banque Orange Bank, la révolution des moyens de paiement,... la liste est longue..., sont devenues rapidement des réalités qui s'imposent à nous.

L'Ubérisation de notre économie nous paraît souvent normale pour les autres métiers et toujours injuste pour notre propre métier.

Je peux comprendre que cette vitesse inquiète et déstabilise.

Je ne peux pas admettre que vous ne vouliez retenir dans le projet que les droits sans les devoirs. Peu d'entreprises sont aussi bienveillantes.

Les projets de transformation de nos concurrents font les mêmes constats mais leur mise en place est plus brutale. Sans maintien de l'emploi.

Ce projet est à l'étude depuis plusieurs années, en test grandeur nature depuis janvier 2016 et a anticipé la dimension sociale et les mesures d'accompagnements, pas seulement en formation.

Le nombre de promotions est inédit. Les 4,5 jours d'ouverture aux clients sont maintenus.

Le maintien de l'emploi est une volonté remarquable, que l'on ne retrouve pas chez nos concurrents ni d'ailleurs dans d'autres Caisses régionales.

Cela traduit aussi que les vertus de notre statut coopératif et de notre pacte territorial et coopératif peuvent être déclinées différemment d'une Caisse régionale à l'autre. Nous avons fait notre choix, réfléchi et assumé.

Notre qualité première d'administrateurs est d'être observateurs et surtout acteur de l'économie locale. Combien d'entrepreneurs et de salariés n'ont pas d'autre choix que de n'assumer que les devoirs, avec souvent des conséquences qui vont avec.

J'assume donc pleinement cette préparation de l'avenir. C'est le projet qui nous paraît le plus pertinent. Nous restons des entrepreneurs qui acceptent de prendre des risques pour l'intérêt collectif.

Qui est capable de dire ce que seront les banques à réseau dans quelques années, fussent-elles coopératives ?

Qui serait irresponsable au point d'assumer le statut quo qui nous conduirait dans quelques années à une situation tellement dégradée que l'emploi deviendra la variable d'ajustement pour éventuellement assurer notre pérennité ?

Ce projet est issu du bon fonctionnement de notre gouvernance singulière mais efficace.

Ce projet reste un pari, réfléchi, mesuré et décidé dans lequel chacun trouvera sa place. Comme tout projet, après le temps de la réflexion, de la concertation, et de la vérification grandeur nature, vient celui de l'action. De l'action collective avec enthousiasme. Nous y sommes.

Nous y sommes pour le développement économique de nos deux départements et de leurs habitants toujours plus nombreux.

Nous y sommes pour le maintien des emplois.

Je retiens la belle image et la belle ambiance des salariés lors des Assemblées Générales de Caisses Locales qui affichaient sans retenue leur fierté d'appartenance à notre belle entreprise au service de ses clients et sociétaires.

C'est aussi notre responsabilité de ne pas les décevoir, et de respecter tous ceux qui s'engagent au quotidien toutes générations confondues.

Au moment de conclure, je veux faire quelques rappels :

- Aucune entreprise n'est insubmersible, le croire est irresponsable,
- Notre Caisse Régionale a les moyens de conduire sereinement mais désormais sans hésitations les transformations nécessaires.
- Au nom du Conseil d'Administration, je maintiens sans réserve ma pleine et entière confiance à Patrice CHERAMY pour diriger notre Caisse régionale.
- Je remercie le Conseil d'Administration pour sa confiance depuis 6 ans et j'en mesure pleinement la responsabilité. Mon engagement reste sans faille.

Enfin, je souhaite que cette déclaration soit diffusée à l'ensemble des Présidents de Caisses Locales.

L JEANNEAU
Président